

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 juin 2021

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 4078)

Adopté

AMENDEMENT

N° 674

présenté par

Mme Brugnera, rapporteure et M. Boudié, rapporteur

ARTICLE 23

À la deuxième phrase de l'alinéa 2, substituer au mot :

« ordonner »

le mot :

« prononcer ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.